



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi 39

Loi n° 3 sur les crédits, 1988-1989

Présentation

**Présenté par
M. Gérard D. Levesque
Ministre des Finances**

**Éditeur officiel du Québec
1988**

NOTES EXPLICATIVES

Ce projet de loi a pour objet d'autoriser le gouvernement à payer sur le fonds consolidé du revenu une somme de 140 300 000 \$ représentant les crédits à voter pour chacun des programmes des ministères et organismes énumérés à l'annexe.

Cette somme apparaît aux crédits supplémentaires de dépenses du Québec pour l'année financière 1988-1989.

Projet de loi 39

Loi n° 3 sur les crédits, 1988-1989

LE PARLEMENT DU QUÉBEC DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

§
, **1.** Le gouvernement est autorisé à prendre sur le fonds consolidé du revenu une somme maximum de 140 300 000 \$ pour le paiement des crédits supplémentaires de dépenses du Québec présentés à l'Assemblée nationale pour l'année financière 1988-1989, auxquelles il n'a pas été autrement pourvu, soit le montant des crédits à voter pour chacun des différents programmes énumérés à l'annexe de la présente loi.

2. La présente loi entre en vigueur le (*indiquer ici la date de la sanction de la présente loi*).

ANNEXE

AFFAIRES CULTURELLES

PROGRAMME 2

Développement des milieux culturels	<u>5 000 000</u>	5 000 000
-------------------------------------	------------------	-----------

AFFAIRES MUNICIPALES

PROGRAMME 6

Aide financière à la construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts	<u>8 000 000</u>	8 000 000
---	------------------	-----------

ÉNERGIE ET RESSOURCES

PROGRAMME 1

Gestion de la forêt	6 000 000	
---------------------	-----------	--

PROGRAMME 2

Amélioration de la forêt	<u>27 000 000</u>	33 000 000
--------------------------	-------------------	------------

FINANCES

PROGRAMME 4

Fonds de suppléance	<u>42 000 000</u>	42 000 000
---------------------	-------------------	------------

LOISIR, CHASSE ET PÊCHE

PROGRAMME 3

Opérations régionales	<u>2 000 000</u>	2 000 000
-----------------------	------------------	-----------

MAIN-D'OEUVRE ET SÉCURITÉ DU REVENU

PROGRAMME 9

Aide aux parents pour leurs revenus de travail	<u>2 000 000</u>	2 000 000
--	------------------	-----------

OFFICE DE PLANIFICATION ET DE
DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

PROGRAMME 2

Développement régional	<u>14 000 000</u>	14 000 000
------------------------	-------------------	------------

ORGANISMES RELEVANT DE LA MINISTRE
DÉLÉGUÉE À LA CONDITION FÉMININE

PROGRAMME 2

Office des services de garde à l'enfance	<u>2 300 000</u>	2 300 000
--	------------------	-----------

TRANSPORTS

PROGRAMME 3

Construction du réseau routier	<u>32 000 000</u>	<u>32 000 000</u>
		140 300 000